

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 008 /CICOS/SG-PARFSED/2021  
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE, CHARGE DE REPRODUIRE LES  
REGLEMENTS COMMUNS DE GESTION DES DECHETS SOLIDES ISSUS DES UNITES  
FLUVIALES ET DES PLATEFORMES PORTUAIRES DES ETATS MEMBRES DE LA  
CICOS**

La Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) envisage de **Reproduire les règlements de gestion des déchets adoptés par le Comité des Ministres en juin 2021.**

Les caractéristiques des documents à reproduire sont fournies dans les Termes de Référence (TDRs) téléchargeables sur le site de la CICOS ci-dessous:

<https://www.cicos.int>

Ce marché sera financé par le Projet d'Appui à la Règlementation, la Facilitation, la Sécurisation et la Durabilité du transport fluvial dans la zone CICOS, dans le cadre du Programme d'Appui à la Gouvernance des Infrastructures Régionales et Nationales en Afrique Centrale (PAGIRN) financé par le 11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED).

Les soumissionnaires intéressés par cet avis d'appel à manifestation d'intérêt sont priées d'envoyer leur offre par voie électronique ou par courrier physique sous pli fermé au plus tard le **24 septembre 2021 à 16h00** au Secrétaire Général de la CICOS, avec la mention « **Reproduction des règlements de gestion des déchets adoptés en 2021** » et à l'adresse suivante :

**Commission Internationale du bassin Congo-Oubangui- Sangha (CICOS)  
24, Avenue Wagonia, Bulding Kilou, 3ème étage,  
Kinshasa-Gombé, République Démocratique du Congo.  
B.P 12645**

**Ou par email : [cicos\\_inst@yahoo.fr](mailto:cicos_inst@yahoo.fr)**

**Avec copie aux adresses suivantes :**

- **Dr Dorice KUITCHA épouse KENGNI: [dokuitcha@gmail.com](mailto:dokuitcha@gmail.com)**
- **Mr AHEMBINA Gabin : [ahembina.gabin@yahoo.fr](mailto:ahembina.gabin@yahoo.fr)**

Les éventuelles informations complémentaires ou éclaircissements/questions seront publiés via le même site.



Fait à Kinshasa, le

10 SEPT 2021

Mme BNAW née Judith EFUNDEM AGBOR